

VILLE DE BOIS-GUILLAUME  
COMpte-RENDU SOMMAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL  
21 JANVIER 2021



# COMpte-RENDU SOMMAIRE

SEANCE DU 21 JANVIER 2021

VILLE DE BOIS-GUILLAUME  
COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL  
21 JANVIER 2021

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le 21 janvier 2021 à 19 heures à l'Espace Guillaume le Conquérant, salle Boieldieu, 1530 rue de la Haie, par suite d'une convocation en date du 15 janvier 2021, dont un exemplaire a été affiché le jour même en Mairie de Bois-Guillaume.

**I – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE ET APPEL NOMINAL**

Monsieur Vincent BOURGES est désigné secrétaire de séance. Il procède à l'appel nominal.

Présents régulièrement convoqués : Mmes et MM. Théo PEREZ, Philippe Emmanuel CAILLÉ, Mélanie VAUCHEL, Michel PHILIPPE, Patricia RENAULT, Jérôme ROBERT, Margaux VANTHOURNOUT, Aurélien BEHENGARAY, Marie MABILLE, Hervé ADEUX, Christine LEROY, Isabelle HERBERT, Grégory DEREN, Basile BERNARD, Hélène SOLER, Soukeyna WILLIER, Jean-Marie LÉGUILLON, Gaëlle RICHET, Stéphane BERTOLETTI, Grégoire POUPON, Claire BEHENGARAY, Vincent BOURGES, Marie-Laure PATOUX, Bruno COLESSE, Marie-Françoise GUGUIN, Frédéric ABRAHAM, Gildas QUÉRÉ, Nicole BERCEC, Lionel ANSELMO, Isabelle SAINT BONNET.

Absents excusés : Mme Yannick OLIVÉRI-DUPUIS pouvoir à M. Jérôme ROBERT, Mme Marie-Josèphe LEROUX-SOSTÈNES pouvoir à Mme Marie-Françoise GUGUIN, M.Philippe COUVREUR pouvoir à Mme Isabelle SAINT BONNET.

**II - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 26 NOVEMBRE 2020**

Le procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

**III - ADMINISTRATION DE LA VILLE – FONCTIONNEMENT DES INSTANCES – DECISIONS DU MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal.

**IV - DELIBERATIONS**

**1 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – PERSONNEL – ACTUALISATION TABLEAU DES EFFECTIFS - ADOPTION**

Rapporteur : Aurélien BEHENGARAY au nom du Conseil de Municipalité

Le Conseil Municipal, par 27 voix pour et 6 abstentions (MF.GUGUIN, MJ.LEROUX-SOSTÈNES, G.QUÉRÉ, N.BERCEC, F.ABRAHAM, L.ANSELMO) **ADOpte** la modification du tableau des effectifs du personnel communal et **INSCRIT** au budget les crédits correspondants.

## **2 - ADMINISTRATION DE LA VILLE - PERSONNEL COMMUNAL - RECRUTEMENTS**

Rapporteur : Aurélien BEHENGARAY au nom du Conseil de Municipalité

Le Conseil Municipal, par 28 voix pour et 5 abstentions (MF.GUGUIN, MJ.LEROUX-SOSTÈNES, G.QUÉRÉ, N.BERCES, L.ANSELMO) **DECIDE** de pourvoir l'emploi d'agent comptable, **DECIDE** de pourvoir l'emploi de gestionnaire RH, **AUTORISE** le Maire à signer les contrats et les pièces afférentes, **INSCRIT** les dépenses correspondantes au budget de la Ville, au chapitre 012.

## **3 - ADMINISTRATION DE LA VILLE – FINANCES – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021 – PRISE D'ACTE**

Rapporteur : Aurélien BEHENGARAY au nom du Conseil de Municipalité

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif au budget primitif de l'exercice 2021 de la Ville et **AUTORISE** le Maire à prendre toute décision nécessaire à l'application de la délibération.

## **4 - ADMINISTRATION DE LA VILLE – MISE A DISPOSITION D'UN BATIMENT COMMUNAL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES POUR LE STOCKAGE DE MATERIEL – DECISION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION**

Rapporteur : Jérôme ROBERT au nom du Conseil de Municipalité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** la mise à disposition du bâtiment communal sis 95 rue de la Mare des Champs au profit de l'association des familles, à titre gracieux, **AUTORISE** le Maire, ou le 5ème Adjoint au Maire, à signer la convention de mise à disposition et tous les documents qui en feraient suite et conséquences.

## **5 - PATRIMOINE ET LIEUX PUBLICS - ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DE BOIS-GUILLAUME DANS CIT'ERGIE - DECISION**

Rapporteur : Philippe Emmanuel CAILLÉ au nom du Conseil de Municipalité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** d'approuver l'engagement de la commune de Bois-Guillaume dans Cit'ergie.

## **6 - UNION REGIONALE DES COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES DE NORMANDIE (URCOFOR NORMANDIE) - DÉCISION ET ADHÉSION**

Rapporteur : Philippe Emmanuel CAILLÉ au nom du Conseil de Municipalité

Le Conseil Municipal, par 28 voix pour et 5 abstentions (MF.GUGUIN, MJ.LEROUX-SOSTÈNES, G.QUÉRÉ, N.BERCES, L.ANSELMO) **DÉCIDE** d'adhérer à l'Union Régionale des Collectivités Forestières ainsi qu'à la fédération nationale et d'en respecter les statuts, **AUTORISE** le paiement de la cotisation annuelle correspondant à cette adhésion, **AUTORISE** le Maire, ou le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, à signer les documents

nécessaires à cette adhésion, **DÉSIGNE** Monsieur Grégory DEREN, Conseiller Municipal délégué à la nature en ville, pour représenter la commune de Bois-Guillaume auprès des différentes instances (Union régionale et Fédération nationale).

#### **7 - AVENANT AU CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Rapporteur : Théo PEREZ au nom du Conseil de Municipalité

Le Conseil Municipal, par 27 voix pour et 6 voix contre (MF.GUGUIN, MJ.LEROUX-SOSTÈNES, G.QUÉRÉ, N.BERCES, F.ABRAHAM, L.ANSELMO) **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 au Contrat de Mixité sociale et tous actes et documents s'y rapportant.

#### **8 - PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, EDUCATION, SPORT ET CITOYENNETE - INTENTION DE CANDIDATURE AU TITRE DE "VILLE AMIE DES ENFANTS" PILOTE PAR L'UNICEF FRANCE - ADOPTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Rapporteur : Mélanie VAUCHEL au nom du Conseil de Municipalité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le principe d'engager la Ville de Bois-Guillaume au côté d'Unicef France, **AUTORISE** le Maire, ou la 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, à engager les procédures de candidature pour intégrer le dispositif : Ville Amie des Enfants jusqu'en 2026 et à signer tous les documents qui en feraient suites et conséquences.

#### **9 - ENFANCE, JEUNESSE, EDUCATION, SPORT ET CITOYENNETE – INTENTION DE CANDIDATURE AU LABEL DE « VILLE PRUDENTE » PILOTE PAR L'ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE – ADOPTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Rapporteur : Mélanie VAUCHEL au nom du Conseil de Municipalité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le principe d'engager la Ville de Bois-Guillaume dans une démarche de labellisation « Ville Prudente » avec l'association Prévention Routière, **AUTORISE** le Maire, ou la 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, à engager les procédures de candidature pour intégrer le dispositif « Ville Prudente » jusqu'en 2023 et à signer tous les documents qui en feraient suites et conséquences.

#### **10 - EDUCATION – ACTIVITES PEDAGOGIQUES – PARTENARIATS EDUCATIFS – CONVENTIONS A INTERVENIR – ADOPTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Rapporteur : Mélanie VAUCHEL au nom du Conseil de Municipalité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** la sollicitation de partenaires éducatifs œuvrant dans le champ culturel, sportif, social, artistique et environnemental, **AUTORISE** le Maire, ou la 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, à signer les conventions à intervenir entre la Ville de Bois-Guillaume et les partenaires potentiels ainsi que tous les documents qui pourraient être la suite et la conséquence avec les prestataires dans la limite du budget alloué.

**11 - ENFANCE ET EDUCATION - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RESTAURATION COLLECTIVE DES VILLES DE BOIS-GUILLAUME ET DE ROUEN-BUDGET 2021 - PRISE D'ACTE**

Rapporteur : Mélanie VAUCHEL au nom du Conseil de Municipalité

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** du budget primitif 2021 délibéré par le Comité Syndical de restauration intercommunal du 16 décembre 2020.

**12 - SPORT – USCB TENNIS ET USCB DANSE – REPARTITION ET UTILISATION DU CLUB-HOUSE – CONVENTION TRIPARTITE D'UTILISATION DE L'EQUIPEMENT ENTRE LA VILLE DE BOIS-GUILLAUME, L'USCB TENNIS et L'USCB DANSE- VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE FONCTIONNEMENT – ADOPTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Rapporteur : Patricia RENAULT au nom du Conseil de Municipalité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** la mise à disposition partagée du Club house pour l'USCB TENNIS et l'USCB DANSE, **AUTORISE** le Maire, ou la 4ème Adjointe au Maire, à signer la convention tripartite jointe à la présente, **ACCORDE une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 1500 €** à l'USCB TENNIS afin de couvrir les dépenses afférentes à l'électricité.

**13 - SPORTS – USCB FOOTBALL - DENOMINATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL AU PARC DES COSMONAUTES INTITULE "DENIS DUVAL" – ADOPTION**

Rapporteur : Patricia RENAULT au nom du Conseil de Municipalité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** la possibilité d'apporter une dénomination particulière au terrain de ligue n°1 de football, **AUTORISE** le Maire à dénommer ledit équipement sportif « Terrain Denis DUVAL ».

-----  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h06.

Bois-Guillaume, le 29 janvier 2021

Affichage : 1 FEV. 2021  
Retrait affichage :



**Théo PEREZ**  
Maire